



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E14262

VALABLE JUSQU'AU 30/12/2025

ÉDITÉ LE

18/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1986

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 07/02/2005
7 622

Raison sociale : SARL UNIPERS ETABLISSE PHILIPPE RICHARD

RUE DE LA SUZEROLLE
49140 SEICHES-SUR-LE-LOIR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAUMUR

Téléphone : 02 41 76 24 40

Fax : 02 41 69 57 33

Siret : 337 970 917 00031

Portable : 06 26 08 73 67

Code NACE : 4322A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 4904768 02 0

E-mail : ets.richard.philippe@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :
RICHARD GUILLAUME GÉRANT

ABEILLE IARD & SANTE 78443247

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78443247

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	01/12/2021
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	01/12/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	01/12/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	31/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.